

RGPD 2018 : Quels impacts sur vos actions marketing ?



RGPD 2018 : Quels impacts sur vos actions marketing ?

Le RGPD c'est bientôt ! Si vous ne savez pas ce qui se trame derrière ces 4 lettres, il est impératif que vous consacriez une partie de votre temps à son sujet. L'échéance pour être en conformité avec le nouveau règlement Européen est fixée au 25 mai 2018, autant dire demain pour les entreprises.

Le Règlement Général de la Protection des Données (aka RGPD ou GDPR) c'est certainement le dossier le plus épineux de 2018. Véritable défi d'envergure mondiale pour les professionnels du marketing et de la data. Les structures qui seront capables de négocier ce virage imposé, auront un véritable avantage concurrentiel. Car les sanctions prévues en cas de manquement aux règles sont colossales tant en termes de déficit d'image qu'en termes financiers. D'ailleurs, les sanctions auront de quoi décourager les entreprises les plus téméraires, car un seul contrôle des autorités sera quasiment synonyme de fermeture pour une large majorité d'entre elles...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à votre disposition une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Réagissez à cet article

Source : *RGPD 2018 : Quels impacts sur vos actions marketing ?*
– *Métier*